



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 avril 2008

**Désignation dans les organismes extérieurs - Comité de pilotage
'centre-ville'**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

Excusés :

Adjoints :

Mme Josiane METAYER -

Conseillers :

Mme Blanche BAMANA -

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008

DELIBERATION D20080134

‘centre-ville’

Madame le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa séance du 23 mars 2007, le Conseil Municipal a approuvé une convention avec la Chambre de Commerce et d’Industrie des Deux-Sèvres et l’association des commerçants « Les Vitrines de Niort » afin, notamment, de créer une instance indépendante dénommée Comité de Pilotage.

L’objet de ce comité est d’envisager une dynamisation collective du centre-ville à l’image de l’animation d’un centre commercial, et de s’adjoindre, pour coordonner les actions des parties, d’un animateur « gestionnaire de centre-ville ».

Conformément à cette convention le comité de pilotage se compose de :

- membres permanents avec pouvoir :

- 2 représentants de la CCI des Deux-Sèvres
- 1 représentant de l’association « Les Vitrines de Niort »
- 3 représentants de la Ville de Niort

- membres permanents consultatifs :

- 2 représentants de la CCI des Deux-Sèvres
- 1 représentant de la Ville de Niort

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Désigner les 3 représentants en tant que membre permanent avec pouvoir et 1 membre permanent consultatif pour représenter la Ville de Niort au comité de pilotage « centre-ville ».

Il est procédé à ces désignations par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l’unanimité, et ainsi que le permet l’article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Ont été désignés élus :

Jean-Claude SUREAU
Amaury BREUILLE
Frank MICHEL

Suppléant :

Michel GENDREAU

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	9
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD